

Mise en place d'une tarification au quotient familial sur le temps méridien

Suite aux demandes des parents délégués lors de différentes réunions, la mise en place d'un quotient familial pour le temps méridien a été proposée à la commune.

La commission scolaire a mené une analyse comparative auprès des communes environnantes, en se basant sur la tranche de quotient familial supérieure à 1500. En effet, c'est dans cette tranche que l'on retrouve le plus grand nombre d'élèves inscrits sur la commune.

Quotient Familial	Anciens tarifs cantine (€)	Nouveaux tarifs cantine (€)
< 500	4,80	4,50
501 < QF < 900		4,60
901 < QF < 1500		4,70
QF > 1501		4,80
Repas adulte		6,50
PAI	1,00	2,00

Il a ainsi été proposé d'appliquer des tranches tarifaires selon les quotients familiaux, comme cela se pratique déjà pour les temps périscolaires du matin et du soir, tout en conservant des tarifs sensiblement équivalents afin d'éviter une hausse importante pour les familles.

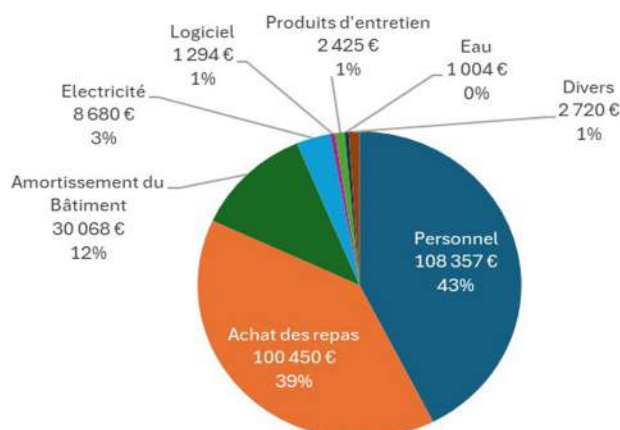
Les membres de la commission scolaire et du bureau de Val'école ont émis un avis favorable à cette proposition.

Le projet a été présenté et voté en conseil municipal.

RESTAURATION SCOLAIRE

Principaux postes de dépenses en 2024

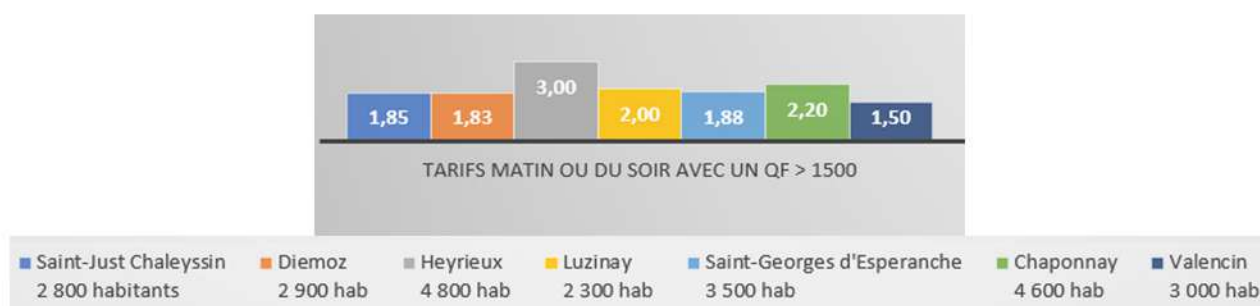
Coût journalier
par enfant
8,69€*



*Ce qui veut dire, que les familles participent entre 51% à 55 % du coût du service.

Tarification des temps périscolaires du matin et du soir

L'étude menée montre que les tarifs pratiqués pour les temps périscolaires du matin et du soir sur la commune de Valencin sont nettement inférieurs à ceux des autres communes analysées.

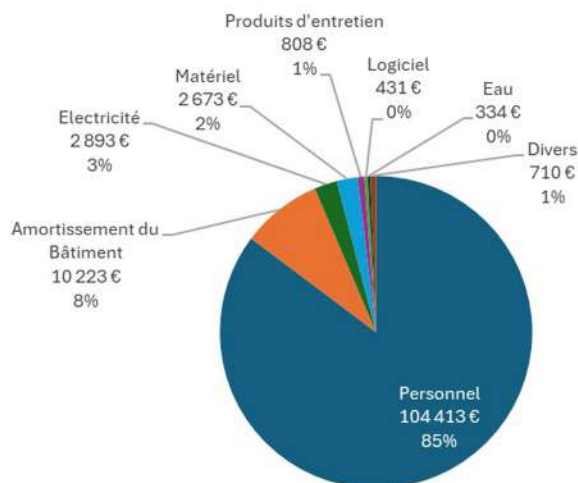


Quotient Familial	Ancien tarif (€) Forfait heure Matin et Soir	Nouveaux tarifs (€) Forfait heure Matin et Soir
< 500	1,20	1,20
501 < QF < 900	1,30	1,40
901 < QF < 1500	1,40	1,50
QF > 1501	1,50	1,70

SERVICE PERISCOLAIRE

Principaux postes de dépenses en 2024

Coût journalier
par enfant
4,46€*



*Ce qui veut dire que, les familles participent entre 26% et 33% du coût du service.



NOUVEAUTÉ

POUR LA RENTRÉE 2025/2026



Réservation du service d'accueil périscolaire du mercredi

Pourquoi ?

Choisir une réservation occasionnelle ou annuelle au service d'accueil périscolaire du mercredi, permet de mieux organiser les places disponibles et ainsi d'en faire bénéficier d'autres familles.

Réservation annuelle

possibilité de
5 absences MAXIMUM
non facturées

Réservation occasionnelle

dans la limite de
15 mercredis/an
selon les places disponibles

Comment ?

Réservation au plus tard à 9h le vendredi de la semaine précédente
sur le portail famille

En cas d'urgence, au plus tard à 9h la veille
par mail à l'adresse mail : service-periscolaire@mairie-valencin.fr

en précisant les nom, prénoms de l'enfant, classe et le type d'accueil souhaité.

Si les informations transmises sont incomplètes, la demande ne sera pas traitée.